



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation  
et de la recherche DEFR

**Agroscope**

# FiBL



## **Règlement du forum national de la recherche biologique**

Version 2

Révisé et adopté le 19 octobre 2018 par les directions d'Agroscope, de Bio Suisse et du FiBL à Frick.

## 1. Objectifs

Le forum national de la recherche biologique est une plate-forme dédiée aux parties prenantes. Il remplace le groupe de coordination de la recherche en agriculture biologique Agroscope/FiBL et le forum bio d'ART grandes cultures/cultures fourragères. Les institutions promotrices du forum national de la recherche biologique sont Agroscope, Bio Suisse et le FiBL. Le forum est dirigé par un comité directeur appuyé par un organe de coordination, tous deux composés à parité de membres des institutions promotrices. Ce forum est de portée nationale et couvre l'ensemble des domaines de recherche de l'agriculture biologique. Ses tâches sont les suivantes:

1. Mener un dialogue structuré entre les destinataires de la recherche et les prestataires de recherche de même qu'entre d'autres partenaires de recherche et les bailleurs de fonds.
2. Identifier de façon précoce les besoins les plus importants en matière de recherche de l'agriculture biologique suisse.
3. Définir des priorités pour la recherche biologique et les intégrer dans les programmes de recherche.
4. Assurer le suivi la recherche biologique et adapter la recherche aux besoins de la pratique et de la vulgarisation
5. Evaluer la mise en oeuvre des inputs donnés à la recherche
6. Garantir le réseautage entre les chercheurs-euses de même qu'entre les prestataires de recherche et les destinataires de la recherche tant au niveau institutionnel que personnel.

## 2. Organisation

### 2.1 *Forum national de la recherche biologique*

#### 2.1.1 *Composition*

La composition de la plateforme doit tendre à refléter proportionnellement les besoins en recherche de tous les destinataires et à représenter de façon adéquate les prestataires de recherche (par le biais des membres du comité de coordination). Le forum sur la recherche biologique se réunit au moins une fois par an, si nécessaire davantage. En cas de besoin, des sous-groupes thématiques peuvent être créés.

1. Représentant-e-s de la pratique et de la vulgarisation. Les domaines grandes cultures, cultures fourragères et cultures spéciales, détention animale, socio-économie et transformation de même que les trois régions linguistiques doivent être représentées de façon appropriée. Les représentant-e-s des commissions

récoltent en continu les demandes de recherche.

- Représentant-e-s de la pratique (non impliqués dans un autre organe).
- Représentant-e-s de Bio Suisse groupes spécialisés
- Représentant-e-s de la vulgarisation en agriculture biologique

2. Membres du comité directeur
3. Membre de l'organe de coordination
4. Représentant-e-s de l'OFAG
5. Délégué-e-s d'autres prestataires de recherche en qualité d'hôtes (ZHAW, HAFL, ETHZ)
6. Des représentant-e-s d'autres branches peuvent être intégrés.

La présidence du forum national de la recherche biologique est assumée par le président du comité directeur et est renouvelée chaque année par rotation des membres. Il peut déléguer ses tâches à l'organe de coordination. Présidence 2015: FiBL, 2016: IDU (Agroscope), 2017: Bio Suisse, etc.

#### 2.1.2 *Tâches*

1. Transmettre les besoins de la pratique en matière de recherche et en déterminer l'urgence.
2. Etablir les priorités de recherche à partir des enquêtes menées auprès des parties prenantes et coordonner leur attribution aux prestataires de recherche.
3. Dans la perspective du programme d'activité d'Agroscope ou de nouveaux thèmes émergents, déterminer qui fait quoi et comment dans quels domaines.
4. Intégrer les besoins de recherche émanant de la pratique et évaluer leur urgence.
5. Identifier et prioriser les besoins d'action et contrôler leur mise en œuvre.
6. Garantir une participation adaptée de la pratique dans les projets de recherche.
7. Assurer un soutien financier direct ou indirect. Le financement de la recherche est en principe l'affaire des instituts de recherche.
8. Assurer un soutien dans la planification et l'organisation de la journée nationale d'information sur la recherche biologique.
9. Garantir l'échange avec la commission du savoir de Bio Suisse.

#### 2.1.3 *Activités du forum national sur la recherche biologique*

1. Séance du forum national de la recherche biologique, au moins une fois par an, sous forme privée ou sous forme d'une conférence nationale publique sur la recherche en biologie, suivant les besoins.

2. Documentation transparente de ses activités à un emplacement adapté sur Internet (par exemple sous-domaine sur le site de bioaktuell.ch).

## **2.2 Comité directeur**

### *2.2.1 Composition*

- Directeur Bio Suisse
- Directeur FiBL
- Responsable Agroscope

La présidence du comité directeur est renouvelée chaque année par rotation des membres. Le président du comité directeur est simultanément président du forum national de la recherche biologique.

### *2.2.2 Tâches*

1. Développer une stratégie pour le forum national de la recherche biologique.
2. Elire les membres du forum national de la recherche biologique.
3. Nommer des membres pour l'organe de coordination.
4. Déterminer le nombre de séances du forum national de la recherche biologique et définir les thèmes des séances.
5. Identifier les besoins en actions concrètes qui ressortent des séances du forum de la recherche biologique et des enquêtes auprès des parties prenantes et contrôler leur mise en œuvre.
6. Assurer le lien avec les directions d'Agroscope et du FiBL de même qu'avec le comité et le secrétariat de Bio Suisse.

## **2.3 Organe de coordination**

La direction de l'organe de coordination est assumée chaque année par rotation de ses membres de façon analogue au comité directeur.

### *2.3.1 Composition*

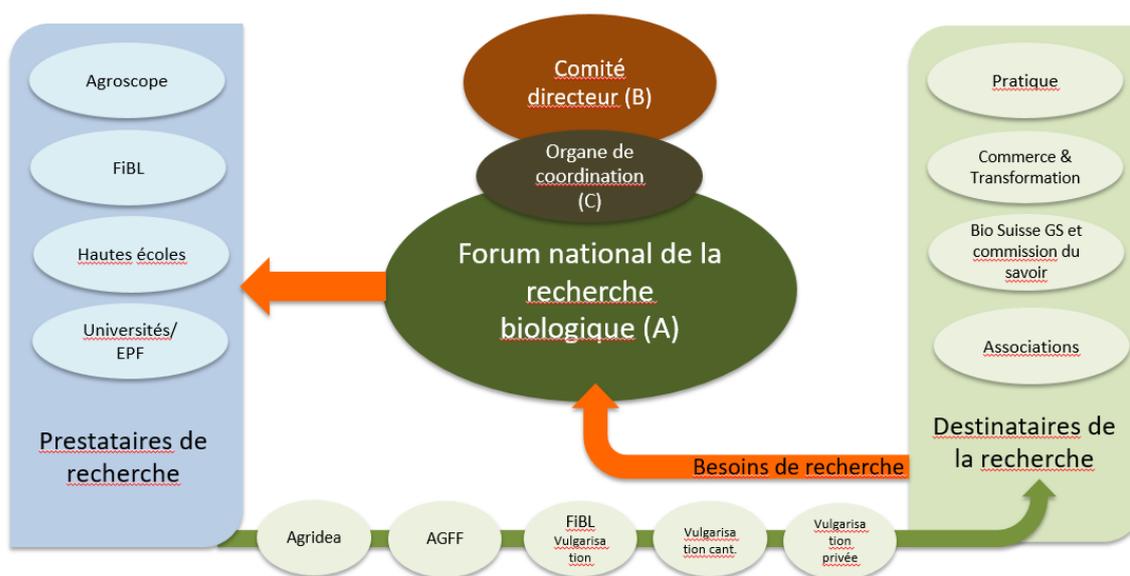
- 1 représentant-e d'Agroscope
- 1 représentant-e de Bio Suisse
- 1 représentant-e du FiBL

### *2.3.2 Tâches*

1. Préparer la stratégie du forum national de la recherche biologique.

2. Proposer des membres pour le forum.
3. Préparation et suivi des séances du comité directeur, du forum et de la conférence nationale sur la recherche en biologie avec le concours des instituts participants.
4. Etablir une vue d'ensemble des activités de recherche biologique d'Agroscope et du FiBL (rapport bio).
5. Procéder à des enquêtes communes auprès des parties prenantes en accord avec le comité directeur.
6. Répondre aux questions de services externes.

## Forum national de la recherche biologique



Stand Oktober 2018

*Figure: Les différents organes du forum national de la recherche biologique de même qu'autres organes et institutions en lien avec la recherche biologique et la vulgarisation*

### **3. Rapport**

Le comité directeur est informé en continu par l'organe de coordination qui lui transmet les procès-verbaux de ses séances et dans le cadre des séances du comité directeur.

### **4. Financement**

Les coûts des membres sont pris en charge par leur employeur respectif.

Les membres des commissions de Bio Suisse sont indemnisés par Bio Suisse dans le cadre de leurs activités au sein des commissions.

Les autres membres sont indemnisés selon les tarifs usuels. Les coûts sont répartis entre les institutions promotrices du projet.

### **5. Durée du statut de membre**

Les membres du forum national de la recherche biologique sont élus pour trois ans.

Au bout de trois ans, le statut de membre est examiné par le comité directeur et ajusté si nécessaire en tenant compte des propositions de l'organe de coordination.

**Composition des organes (Etat 19.10.2018)**

**Comité directeur**

- Directeur de Bio Suisse (Balz Strasser)
- Directeur du FiBL (Urs Niggli)
- Responsable Agroscope (Eva Reinhard)

**Organe de coordination**

- Simone Meyer (Agroscope)
- Urs Guyer (Bio Suisse)
- Judith Riedel (FiBL)

**Forum national de la recherche biologique**

- cf. Liste séparée